



Géomètre, une profession en tension ?

Le syndicat des géomètres-experts à la disposition du
Ministère du Travail pour réfléchir à l'immigration
professionnelle.

Mme la ministre Muriel PENICAUD propose d'ouvrir la profession de géomètre à l'immigration professionnelle afin de palier ses problèmes de recrutement. L'Union Nationale des Géomètres-Experts salue l'initiative du gouvernement, mais rappelle que cette réponse ne peut être que ponctuelle et complémentaire à une politique ambitieuse de formation.

L'organisation professionnelle des géomètres-experts partage pleinement le constat de Mme la ministre quant aux difficultés éprouvées par les entreprises de géomètres-experts dans leurs recrutements. On dénombre plus de 2000 postes à pourvoir pour une branche qui ne comporte que 12000 salariés.

Ces difficultés à recruter s'expliquent principalement par deux facteurs. D'une part les nouvelles technologies ont fait évoluer nos métiers très rapidement ce qui bouleverse les profils de poste que nos entreprises recherchent. Plus précisément, la demande s'oriente vers des techniciens beaucoup plus qualifiés qu'auparavant et les filières de formation ne se sont pas adaptées suffisamment vite. Et d'autre part notre profession, comme un grand nombre de professions techniques, souffre d'un manque d'attractivité. Un comble alors qu'elles connaissent le plein emploi !

En tant qu'organisation professionnelle majoritaire dans la branche des géomètres, nous sommes très impliqués dans la réforme de la formation professionnelle et souhaitons, tout comme Mme la ministre, voir entre autre les filières d'apprentissage boostées.

Dans l'attente de solutions plus pérennes en matière de formation, l'immigration professionnelle peut répondre à certains de nos besoins. Il s'agira toutefois de lever les freins à l'embauche de ces profils, car les démarches administratives afférentes peuvent effrayer les dirigeants de nos entreprises qui sont majoritairement des TPE.

Madame la ministre a indiqué que les partenaires sociaux seraient associés à ces démarches, nous sommes à sa disposition.

Régis LAMBERT, président de l'UNGE.